

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 25

Artikel: A propos de l'archiviste Baron
Autor: Mogeon, L. / Baron
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217286>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

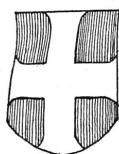
ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1922 pour

3 fr. 50

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES



Crans a un écusson à fond rouge sur lequel se détache une croix blanche dont les extrémités s'élargissent au contact des bords de l'écusson et que les héraldistes dénomment une « croix pattée ». Cette armoirie a été prise d'un

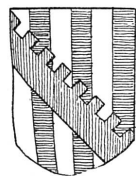
très ancien sceau de la Curie de Crans. Crans fut dès le onzième siècle terre du chapitre de Lausanne. Les couleurs sont celles du chapitre de Lausanne.

* * *



Lavey porte sur un écu vert un coq « hardi » d'argent, crêté, barbé et membré de rouge. Nous pensons que le coq qui figure ici rappelle celui qui figure dans les armes des de Macognin de la Pierre, seigneurs de Morcles, famille valaisanne qui joua un rôle dans l'histoire de Lavey. Ce coq est aussi un symbole de vigilance, qui rappelle que Morcles est une citadelle toujours en éveil. Les couleurs sont celles du canton de Vaud.

* * *



Mauborget a un écu divisé verticalement en six bandes alternativement blanches et bleues, que crénellée, rouge, de haut Sur ce fond une barre oblique en bas et de gauche à droite. Les bandes verticales bleues et blanches sont celles de l'écu des sires de Grandson, la barre oblique indique que Mauborget était un petit bourg : un *borget*.



PRINBET ET LA TCHIVRA

PRINBET n'était pas on coo à laissi trâina oquie per dëfro. Tsi lè vesin, se onna fortise, on ratî, on fochão, onna yaudzetta n'étant pas reduit pè lo dèveloné, on étai su que Prinbet vegnâi lo rapertsi. Mimameint, on iâdzo, s'étai pas gênâ de chemaroutsî on cordî à buia et tot cein que lâi avâi dessu, vè la syndica, que lè z'avâi tant regrettà, principalement dâi dzerrotâire que son hommo lâi avâi zu baillî quand l'avâi étâ pè lo ti fédérât de Fribo, que l'étant garnye de coupliet patriotique. Su la drâite, lâi avâi marquâ :

*La patrie est pour toujours
Aux lieux des premiers amours.*

Et su la gauche :

*La Suisse est belle !
Oh ! qu'il la faut chérir !*

Prinbet l'avâi tot cein maillî et lè z'avâi baillye à sa chéra que l'avâi on boquet mî de conceince que li. N'étâi dan pas tant d'efecilo, po cein que Prinbet l'avâi 'na conceince quemet lè dzerrotâire que l'avâi robâ, de cliâu dzerrotâire que vant asse bin âi tsambe de la chéra — la Princhète — qu'âi tsambe à la syndica. On dit que *prêtant*, que cein vâo à dere que sant quemet dâi z'èlastiquo. L'avâi trovâ on coup onna tsella su la tserrâire que l'étâi marquâie avoué la marca à fu : M. V. Cli farceu de Prinbet l'avâi de : « M. V., cein vâo fère justo mon nom : Toine Prinbet ! » L'étâi cein sa conceince.

On iâdzo, cli guieux de Prinbet n'a-te pas zu lo toupet de robâ onna tchivra, la tchivra de Bâozon, pardieu ! et porteinta que l'étâi. Stî coup la conceince de la Princhète lâi a rebouillî et l'a de quand l'a vu arrevâ la tchivra :

— Mâ, mâ, Prinbet, tot parâi ! te vâo allâ ein einfè. Te sâ prau que lè coumandement diant que faut pas robâ lè tchivre ào vesin.

— Lâi a pas moyen que l'aussant fé dâi coumandement po gravâ âi pouïre dzein de gagnî lau vya, repond Prinbet.

— Se l'allâie âo pridzo quauque iâdzo, l'arâi bin oïu que tote lè demeindze lo menistre no liè : « Tu ne convoiteras point et tu ne déroberas point. »

— Pas tant d'affère, vilhîe resse. Vu allâ âo pridzo demeindze, et se lo menistre no dit que faut pas robâ lè tchivre, vè la ramenâ.

La demeindze d'apri, lè dzein l'étant tot èbahî de vère Prinbet âo pridzo et l'étâi biau de vère quemet l'attitute lière lè coumeindement, et principalement cli que sè dit : « Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, ni son bœuf, ni son âne... »

Quand rarreve à l'ottô, Prinbet dit dinse à sa chéra :

— Te pào ître tranquillo ora. L'è bin attitât. L'è dèfeindu de robâ lè bàu et lè bourrisquo, mâ n'è pas question de tchivre dein lè coumeindement !

Marc à Louis, du Conteur.

L'INSPIRATION

EN lisant le journal, ses yeux s'arrêtèrent surpris sur les petits signes noirs qui lui annonçaient, en quelques lignes, le concours ouvert entre tous les poètes vaudois en l'honneur du bi-centenaire du Major Davel.

Cette noble et grande figure s'imposa dans toute son ampleur et sa petite âme si frêle de poète en même temps que le devoir inexpugnable du poète ou du drame dû à la mémoire du héros tant aimé.

Qui mieux qu'elle, femme mystique s'il en fût, saurait donner en quelques notes l'éclat surhumain de ce serviteur fidèle du Devoir !

Gaîment elle se mit à l'œuvre, parcourut les divers livres mis à sa portée pour y recueillir les renseignements les plus précis. Enfin rassemblés, elle traça le plan d'une main ferme et entama le 1^{er} acte.

Puis soudain tout son orgueil et tout son courage faillirent, l'inspiration brusquement s'était envolée,

laissant toute désespérée cette pauvre âme de poète flottant dans le vide, loin des hautes sphères où un peu d'exaltation l'avait élevée et la rabaisant soudain plus bas que terre où les vers misérables fouillaient leur nourriture, elle soupira ardemment après l'ombre et le repos.

Mais une voix harcelante répétait avec chaque tic-tac de la pendule : « Fais ce que dois ! » et toutes les supplications à l'Inspiration disparue restaient muettes. Son cœur avait beau relire comme une consolante espérance ce verset auquel son regard s'était attaché avec ferveur : « — Voici je vais faire entrer l'esprit en vous et vous revivrez ! » Les os secs de l'Inspiration tardaient bien à revivre.

Trop rapide, le temps passait où le concours serait clos — et le pauvre poète tremblait d'arriver trop tard, si jamais il arrivait.

Alors, pris d'une détresse extrême, il s'écria :

— Esprit, viens des quatre vents et souffle sur ces tués, et qu'ils revivent !

C'est à vous tous, Vaudois de pure race, qu'arrive cet appel, afin que l'Inspiration renaisse fortifiée de votre souffle, plus vibrante et plus auguste qu'elle ne le fut jamais au pied de Notre Davel.

19 juin 1922.

Le plus malheureux des poètes vaudois.

A PROPOS DE L'ARCHIVISTE BARON

ES articles du *Conteur* relatifs à l'archiviste Baron n'ont pas passé inaperçus. Ils ont attiré entre autres l'attention d'un membre de la famille, M. le Dr H. Martin, de la Tour, qui s'est mis en devoir de compiler le journal de son ascendant maternel. Nous sommes donc très heureux que M. Louis Hussy, bibliothécaire cantonal, nous ait signalé le joli recueil manuscrit de la Bibliothèque cantonale vaudoise, puisque de cette façon une figure des plus intéressantes de notre histoire vaudoise a surgi de cet oubli où restent tant de bonnes choses.

M. le Dr Martin a lu à la dernière réunion de la Société vaudoise d'histoire une intéressante notice qui paraîtra dans la *Revue historique vaudoise* et viendra compléter les notes publiées ici, ainsi que l'article si bien documenté de M. G.-A. Bridel sur la maison de la Cité habitée par Baron. Peut-être ne nous reprochera-t-on pas d'ajouter encore quelques lignes pour souligner le caractère de ce Vaudois de la vieille roche, comme on n'en trouve plus guère aujourd'hui.

Baron rend un culte tout particulier à la reine Berthe, il évoque le souvenir de cette sympathique souveraine et se livre à un optimisme débordant que nous autres sceptiques du vingtième siècle ne partageons point : nous préférons critiquer, ironiser, détruire tant que nous pouvons tout ce qui est un peu idéalisé. Laissons donc parler l'archiviste : « Oui, reine Berthe du dixième siècle, le souvenir de tes nombreux travaux, de ta sage économie et de ta douce bienfaisance subsiste encore avec honneur dans la Suisse romande où plus d'une romance nous en retrace les traits ; il ne s'en effacera jamais ; bien au contraire, nous le retrouvons partout dans nos belles contrées, des Alpes au Jura, dans les rustiques vallons du Jorat et sur les riants villages du Léman, partout enfin où prévalent une piété éclairée, la simplicité et la pureté des mœurs, l'amour du travail et d'une sage économie, une

douce bienfaisance, une vie paisible et une instruction libérale également répandue dans la population.

Cela est écrit le 22 mai 1855.

Le nom de Berthe est si bien demeuré populaire dans le canton de Vaud que cette même année, 1855, qui vit l'inauguration du chemin de fer Yverdon-Bussigny, les spectateurs ayant, à la vue de la première locomotive qui faisait un essai, dit : « Oh ! qu'elle file bien ! » (c'est Baron qui le rapporte), il fut décidé à l'unanimité par les organes compétents que cette locomotive s'appellerait « La reine Berthe ». Je crois bien que ce ne devait pas être la seule du genre.

Et puis, ce qui nous plaît par dessus tout chez Baron, c'est son sens de l'équité, sa révolte contre l'injustice, son courage de dire ce qu'il pense. Plusieurs pages du manuscrit sont consacrées à un éreintement de Jean-Jaques Rousseau, dont la conduite vis-à-vis de Mme de Warens offusque son cœur droit :

« Jean-Jaques, par une ingratitude inouïe, dif-fama sa généreuse bienfaitrice en donnant une indiscrète publicité à ses faiblesses, vraies ou prétendues. Ayant convenu dans ses *Confessions* que personne n'est exempt de faiblesses, il aurait bien dû par égard ne pas publier celles de Mme de Warens. C'est un enfant qui a battu sa nourrice. Mme de Warens a réfuté les insinuations de Rousseau dans les *Mémoires* de sa vie et de ceux de son fidèle Claude Anet, mais qui ne furent publiés que vingt ans après à Chambéry... »

Les insinuations de Jean-Jaques Rousseau étaient d'autant plus déplorables que l'illustre Genevois, dans ses *Confessions*, comme dans ses autres ou-

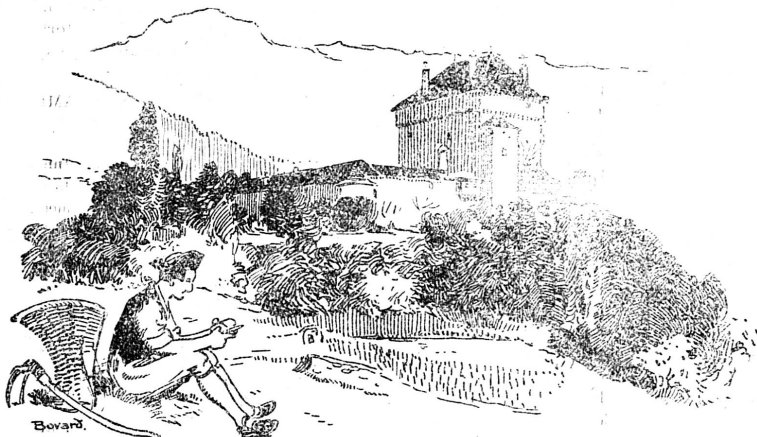
vrages, était d'une sincérité théâtrale plus que d'une sincérité absolue. On le prend trop au sérieux.

Baron nous donne une courte biographie de Mme de Warens. Il cite l'extrait textuel des registres baptistères de la ville de Vevey : 1699, avril, Françoise-Louise, fille de M. Jean-Baptiste de la Tour, et de Dame Jeanne-Louise Warnery, a été baptisée le 5 et a eu pour parrain son père et sa mère.

Ayant perdu sa mère, et fille unique, l'orpheline, qui était d'un physique séduisant, épousa M. Loys de Villardin de Lausanne, seigneur de Warens, non pas par inclination, mais parce que son père, s'étant remarié, avait voulu trouver un parti à sa fille unique, qui eût préféré — on ne lui laissa pas le choix — M. de Tavel. Désillusionnée, elle s'enfuit un jour — elle avait 24 ans — à Evian, se mit sous la protection du roi de Sardaigne, qui lui constitua une rente viagère, moyennant quoi, retirée à Annecy, elle embrassa le catholicisme. Regretta-t-elle sa fugue, la jolie campagne Pré des Bassets où du temps de Baron on conservait encore le souvenir, dit-il, « des divertissements champêtres auxquels les bons villageois de Montreux et des environs étaient invités pendant l'après-midi des dimanches de la belle saison, divertissements suivis d'une collation de crème, de fruits et de gâteaux sous les frais ombrages de la colline des Crêtes et dont la famille de la Tour faisait courtoisement la dépense. »

Tout cela nous reporte bien loin en arrière, au réel bon vieux temps, et c'est précisément pourquoi le *Conteur*, ami indéfectible du passé, observateur prudent du jour, ne manque pas à son devoir en parlant ici de la reine Berthe et de Mme de Warens.

L. Mogeon.



LES CHATEAUX ROMANDS

CHATEAU DU CHATELARD

Le pittoresque donjon du Châtelard domine le bassin du Léman du haut d'une colline conique, couverte de vignobles. C'est le plus beau site de la contrée et la terrasse du château offre l'une des vues les plus variées et les plus belles de la Suisse.

Le Châtelard, autrefois Castellarium, fut construit en 1440 par Jean de Gingins, sur les ruines d'une forteresse féodale beaucoup plus ancienne. Sa construction fut une œuvre considérable ; les habitants de Montreux et des villages voisins travaillèrent à tour de rôle à l'érection des fortifications qui l'entouraient et devaient les protéger eux et leurs biens, en cas de danger.

C'était alors un château magnifique avec donjon et tours, et son étendue était sensiblement plus grande que la construction actuelle. L'ambassadeur milanais Aplan le qualifiait de « palais au sein d'une forteresse ».

En 1476 les gens du comte de Gruyère le saccagèrent et le brûlèrent. En 1478, deux marchands allemands, forts de l'appui des Bernois, maîtres des Quatre Mandements d'Aigle, prirent possession de la baronnie du Châtelard en garantie d'indemnités qu'ils prétendaient leur être dues par Amédée de Gingins. Moyennant le paiement d'une somme, les deux Allemands étaient disposés à rétrocéder la seigneurie aux de Gingins. Mais ceux-ci, ruinés par

le pillage de leurs biens et les guerres de Bourgogne, ne purent racheter le Châtelard : ce fut le duc de Savoie qui l'acquit.

Amédée de Gingins, tuteur des enfants de son frère Pierre, devint châtelain du Châtelard pour le prince de Savoie : il réintégra sa baronnie et fit reconstruire le château ruiné. En 1490, la seigneurie du Châtelard fut rendue aux héritiers de Pierre de Gingins. Son fils aîné acheva la restauration du château seigneurial.

En 1550, le château fut vendu au comte de Chailant : dès lors, il passa de mains en mains. On relève parmi ses propriétaires successifs, la ville de Vevey en 1571, le baron d'Aubonne en 1594, la famille de Blonay en 1596, les de Tavel en 1704, Emmanuel Bondély jusqu'en 1798, époque à laquelle la commune acheta une grande partie des biens du château ; puis les Dubochet, les Marquis, et enfin, en 1900, le syndic de la commune du Châtelard, M. Emile Vuichoud.

MM. Dubochet et Marquis, en particulier, restaurèrent le château avec beaucoup de goût, tout en lui conservant son caractère de manoir féodal.

Le château actuel est une tour carrée et massive, les murs ont 1 m. 70 d'épaisseur, avec portes en fer et fenêtres grillées. Un couronnement en briques, semblable à celui du château de Lausanne, termine la partie supérieure de l'édifice.

Ici, également, la légende tisse ses merveilleux récits : c'est Berthold, baron du Châtelard qui revenait dans son pays, avec son ami, Henri de Blo-

ney, après avoir pris part aux guerres entre Conrad, roi de Transjurane et Hugues, roi de Bourgogne ; ils s'arrêtèrent sous les tours du château de Vuiffens, charmés par la beauté des jeunes prisonnières qu'ils avaient aperçues aux fenêtres, et dont ils firent leurs épouses.

Quand on a évoqué les souvenirs historiques qui rappellent ces fières murailles, l'imagination se reporte avec plaisir aux romances du passé.

« Abandonnée à elle-même, a dit Eugène Rambert, l'imagination vaudoise tourne aisément à la pastorale. Pourquoi s'en étonner ? Ce pays, ce lac, ce ciel, tout nous y convie. Ce goût vaut mieux qu'un beaucoup d'autres. »

M. D. P.

SUR LE RAIL

Un ami du « Conteur » veut bien nous communiquer les vers que voici, absolument inédits et qui évoquent le souvenir des polémiques auxquelles donna lieu la construction de nos premiers chemins de fer.

*La politique est à la baisse,
Qui la détrône ? La vapeur :
Reine du jour, chacun s'empresse
D'être honoré de sa faveur.
Ce n'est que rails, wagons, machines,
Ces mots nouveaux remplissent l'air.
Que de gens sont sur les épinés
Avant d'être en chemin de fer.*

*Jacques plaide pour la Rasude
Et Guillaume pour St-Germain.
Tel ou tel propose une étude,
Voulant être sur le chemin.
Si la Côte s'élève et gronde,
A Lavaux c'est un bruit d'enfer.
L'ouest arrange tout le monde,
Messieurs : point de chemin de fer.*

*A Morcles on veut, quoi qu'il arrive,
Un tout petit embranchement.
Le conseil voit en perspective
Une gare au bout de la Dent.
On franchira, ça n'est pas bête,
Le Mont-Rose comme un éclair.
Si la convention est faite
Ce n'est pas le chemin de fer.*

*Si la vigne et l'agriculture,
Plaignent en faveur du wagon,
Monsieur cuir et Dame voiture
L'enverraient au diable, dit-on.
Maint aubergiste à la tremblotte :
Il craint que ça lui coûte cher.
Les piétons sans boire quartette
Passeront en chemin de fer.*

*Le pays va changer de face :
Les Chinois nous visiteront,
Et sur l'alpe au sommet de glace
Les Esquimaux patineront.
Et pour moi, quel bonheur insigne,
Je pourrai visiter la mer
Et même y pêcher à la ligne
En prenant le chemin de fer !*

11 février 1853.

(Communiqué par M. S. de Lerber-Glayre à M. Ch. Grenier, Bussigny.)

Ruse enfantine. — Une fillette, arrivant à l'école demande à la maîtresse :

— M'oiselle !
— Que veux-tu, Lydia ?
— Quand on n'a rien fait, est-ce qu'on est puni ?
— Quelle question ! Mais, petite nigaude, tu saches bien que lorsqu'on n'a rien fait on n'est pas puni.
— Eh ! bien, M'oiselle, je n'ai pas fait mes cahiers.

Au restaurant. — Le garçon : M'sieu est content ?
— Oui, mais vous avez oublié quelque chose au buffet.
— Quoi donc ?
— Une hache.

Au recrutement. — Le major à la recrue : Vous êtes, je crois, dessinateur ?
— Humoriste, oui, mon major ; je fais des charges.
— Des charges ! Je vous incorporerai dans la cavalerie !